

**CENTRE SOCIAL BONNEFOI**

5 rue Bonnefoi

69003 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31.12.2023

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

Aux Adhérents,  
Du centre social de Bonnefoi

### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du centre social de Bonnefoi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification des documents adressés aux sociétaires de l'Assemblée Générale.**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit

face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 7 juin 2024



Dominique BOBILLON  
Commissaire aux comptes

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	12 770	9 578	3 192	5 525	2 333	42.23
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	81 134	59 879	21 255	16 082	5 173	32.16	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	775		775	775			
<b>Total I</b>	94 679	69 457	25 222	22 383	2 839	12.69	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	77 649		77 649	94 293	16 644	17.65
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	11 076		11 076	4 169	6 906	165.64
	Valeurs mobilières de placement	59 994		59 994	59 994		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	273 160		273 160	260 740	12 420	4.76
Charges constatées d'avance (2)	5 078		5 078	5 698	620	10.88	
<b>Total II</b>	426 956		426 956	424 894	2 062	0.49	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	521 635	69 457	452 178	447 276	4 902	1.10	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité		50 000		50 000			
Autres							
Report à nouveau		231 330		225 215	6 115	2.72	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>		28 132		6 115	22 017	360.05
	<b>Situation nette (sous total)</b>		309 462		281 330	28 132	10.00
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement		26 733		29 528	2 796	9.47
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>		336 195		310 859	25 336	8.15
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		21 500		26 100	4 600	17.62
	<b>Total II</b>		21 500		26 100	4 600	17.62
PROVISIONS	Provisions pour risques				7 119	7 119	100.00
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>				7 119	7 119	100.00
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		21 859		24 675	2 816	11.41
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		61 064		47 122	13 943	29.59
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		6 133		2 274	3 859	169.66
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance		5 426		29 128	23 701	81.37	
	<b>Total IV</b>		94 483		103 198	8 716	8.45
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		452 178		447 276	4 902	1.10

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

89 057      74 071

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	5 693		3 632	2 061 56.75
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	262 346		237 295	25 050 10.56
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	449 367		458 010	8 643 1.89
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public			6 500	6 500 100.00
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	39 417		27 215	12 202 44.84
Utilisations des fonds dédiés	4 600			4 600
Autres produits	43		1 721	1 678 97.51
<b>Total I</b>	<b>761 466</b>		<b>734 374</b>	<b>27 092 3.69</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	196 298		225 002	28 704 12.76
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	15 779		10 832	4 947 45.67
Salaires et traitements	429 124		380 925	48 198 12.65
Charges sociales	87 201		81 801	5 399 6.60
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 776		7 715	1 061 13.75
Dotations aux provisions			7 119	7 119 100.00
Reports en fonds dédiés			11 100	11 100 100.00
Autres charges	1 823		4 071	2 248 55.22
<b>Total II</b>	<b>739 001</b>		<b>728 566</b>	<b>10 435 1.43</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>22 465</b>		<b>5 808</b>	<b>16 657 286.79</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 908		1 073		1 835	170.93
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	2 908		1 073		1 835	170.93
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	2 908		1 073		1 835	170.93
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	25 373		6 881		18 492	268.72
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	2 796		2 694		101	3.77
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	2 796		2 694		101	3.77
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion			3 461		3 461	100.00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	37				37	
<b>Total VI</b>	37		3 461		3 424	98.93
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	2 759		766		3 525	460.00
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	767 170		738 141		29 028	3.93
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	739 038		732 026		7 011	0.96
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	28 132		6 115		22 017	360.05

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature						
Prestations en nature	71 163		73 049		1 887	2.58
Bénévolat						
<b>TOTAL</b>	71 163		73 049		1 887	2.58
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	71 163		73 049		1 887	2.58
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>	71 163		73 049		1 887	2.58

Association CENTRE SOCIAL BONNEFOI

5 rue Bonnefoi

69003 LYON

**ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023**

**VEAMA GROUPE**

67 AVENUE GALLINE

69100 VILLEURBANNE

04 37 47 80 80

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 452 177.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 761 465.78 Euros et dégageant un excédent de 28 131.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'association a pour but de gérer les moyens financiers, matériels et humains du Centre social Bonnefoi, de définir le projet social de l'association et de le mettre en oeuvre dans le respect des besoins de la population du territoire et de la charte des valeurs fondatrices de l'association, de favoriser les initiatives habitantes, la dynamique associative locale et le développement social et culturel de la Guillotière.

Les activités proposées par l'association sont notamment l'accueil des enfants et des adolescents en ALSH, des activités hebdomadaires pour les adultes et enfants.

Pour mener à bien ses actions l'association fait appel à des salariés et des bénévoles. Les ressources de l'association proviennent essentiellement de subventions publiques, de prestations de services de la CAF et de participations des adhérents.

Les cotisations inscrites en compte de résultat sont sans contrepartie car elles permettent uniquement d'être adhérent de l'association et de participer à l'Assemblée Générale. Les cotisations sont comptabilisées en comptabilité d'engagement, lors de l'appel de cotisation.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 679		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 120		11 652
Installations générales agencements aménagements divers	9 488		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	54 590		
<b>TOTAL</b>	<b>84 199</b>		<b>11 652</b>
Prêts, autres immobilisations financières	775		
<b>TOTAL</b>	<b>775</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100 652</b>		<b>11 652</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 909	12 770	12 770
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		10 614	21 159	21 159
Installations générales agencements aménagements divers		3 572	5 916	5 916
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		531	54 060	54 060
<b>TOTAL</b>		<b>14 717</b>	<b>81 134</b>	<b>81 134</b>
Prêts, autres immobilisations financières			775	775
<b>TOTAL</b>			<b>775</b>	<b>775</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>17 626</b>	<b>94 679</b>	<b>94 679</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		10 153	2 333	2 909	9 578
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		19 020	1 824	10 614	10 230
Installations générales agencements aménagements divers		6 318	740	3 572	3 485
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		42 779	3 916	531	46 165
TOTAL		68 117	6 480	14 717	59 879
TOTAL GENERAL		78 270	8 813	17 626	69 457
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		2 333			
Instal.techniques matériel outillage indus.		1 824			
Instal.générales agenc.aménag.divers		740			
Matériel de bureau informatique mobilier		3 879		37	
TOTAL		6 443		37	
TOTAL GENERAL		8 776		37	

### Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	50 000				50 000
Report à nouveau	225 215	6 115		0	231 330
Excédent ou déficit de l'exercice	6 115	6 115-	28 132		28 132
Situation nette	281 330		28 132	0	309 462
Subventions d'investissement	29 528			2 796	26 733
TOTAL I	310 859		28 132	2 796	336 195

**Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
<b>Subventions d'exploitation</b>	26 100		4 600			21 500	15 000
2018 FONDS AMORCAGE ALAE	15 000					15 000	15 000
2022 ASSO BIEN VIEILLIR	6 500					6 500	
2022 REAPP CAF	4 600		4 600				
<b>TOTAL</b>	26 100		4 600			21 500	15 000

\* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	7 119		7 119		
TOTAL	7 119		7 119		
TOTAL GENERAL	7 119		7 119		
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>			7 119		

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	775	775	
Autres créances clients	77 649	77 649	
Débiteurs divers	11 076	11 076	
Charges constatées d'avance	5 078	5 078	
TOTAL	94 577	94 577	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	21 859	21 859		
Personnel et comptes rattachés	30 788	30 788		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 526	27 526		
Autres impôts taxes et assimilés	2 750	2 750		
Autres dettes	6 133	6 133		
Produits constatés d'avance	5 426	5 426		
TOTAL	94 483	94 483		

### Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL/LICENCE	3 677	33.33
LOGICIELS/SITE WEB	2 093	100.00
LOGICIEL/LICENCE	7 000	33.33

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport		
Matériel de bureau/informatiqu	Linéaire/Dégressif	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 664
Dettes fiscales et sociales	34 685
Total	45 350

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Détail des charges à payer

	Montant
FRAIS BANCAIRES	104
EAU	99
EDF/GDF	1 270
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	4 700
HONORAIRES COMPTABLES	3 495
SACEM	996
PROVISION POUR CONGES PAYES	28 114
CHARGES SOCIALES / PROVISION POUR CONGES PAYES	6 572
Total	45 350

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 078
Total	5 078
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	5 426
Total	5 426

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FORMATION	1 106		
ASSURANCES	3 972		
Total	5 078		

### Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRESTATION CAF "CLAS"	1 991		
SUVENTION VILLE "CLAS"	667		
ACTIVITES ADHERENTS	2 768		
Total	5 426		

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

### Rémunération des dirigeants

L'association ne rémunère pas ses dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat social.

La rémunération du personnel de direction, cadre salarié, n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

### Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	13
Total	14

### Valorisation des contributions volontaires

Les contributions sont valorisés valorisées à partir des documents transmis par la Ville de Lyon. Elles correspondent à des valeurs locatives et des frais réels d'assurances et d'entretiens des locaux.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 760 euros facturés au titre du contrôle légal des comptes.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'association n'a pas opté pour la comptabilisation des engagements retraite, ceux-ci étant jugés non significatifs

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- QP SUBVENTIONS VIREES AU RESULTAT	2 796	77700000
Total	2 796	
Charges exceptionnelles		
- DAP MISE AU REBUT	37	
Total	37	

#### Transferts de charges

Nature	Montant
REMBOURSEMENT MUTUELLES SALARIES	64
REMBOURSEMENT ASSURANCES	852
REMBOURSEMENT CONTRAT COPIEUR CANON	7 170
REMBOURSEMENT FORMATIONS	24 212
Total	32 298

#### Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

Désignation	Date d'achat	Prix d'achat	Cours au 31/12/2023	Plus ou moins value latente
PARTS SOCIALES "A" C.COOP	28/11/2018	59 994	59 994	
TOTAL		59 994	59 994	

## Subventions d'investissement

Libellés	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation exercice	Diminution exercice	Solde à la clôture de l'exercice
<b>Subventions d'investissement :</b>				
- Etat				
- Région				
- Métropole				
- Ville	10 000			10 000
- CAF	22 329			22 329
- Autres :				
- Autres:				
<b>Sous-total</b>	<b>32 329</b>			<b>32 329</b>
<b>Quotes-parts virées au résultat :</b>				
- Etat				
- Région				
- Métropole				
- Ville		308		308
- CAF	2 800	2 488		5 288
- Autres :				
- Autres:				
<b>Sous-total</b>	<b>2 800</b>	<b>2 796</b>		<b>5 596</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29 529</b>	<b>-2 796</b>		<b>26 733</b>

## Les subventions d'exploitation par nature et prestations de services CAF

<b>Tableau des subventions d'exploitation par nature et P.S. CAF</b>				
Libellés	Montant comptabilisé en 2023	Montant comptabilisé en 2022	Variation	
			Montant	%
<b>Subventions de fonctionnement :</b>				
- versées par la ville	296 800	296 800		
- versées par la CAF	40 750	41 812	-1 062	-3%
- versées par la Métropole	7 500	5 000	2 500	50%
<b>Sous total</b>	<b>345 050</b>	<b>343 612</b>	<b>1 438</b>	<b>0,42%</b>
<b>Subventions affectées à un projet :</b>				
- versées par l'Etat	17 000	21 000	-4 000	-19,05%
- versées par la région				
- versées par le département				
- versées par la Métropole	19 500	25 000	-5 500	-22,00%
- versées par la ville	46 833	27 000	19 833	73,46%
- versées par la CAF	12 610	24 064	-11 454	-47,60%
- versées par d'autres organismes (DRAC / Fonds Social Européen)		9 000	-9 000	-100,00%
<b>Sous total</b>	<b>95 943</b>	<b>106 064</b>	<b>-10 121</b>	<b>-9,54%</b>
<b>Subventions non affectées :</b>				
- versées par l'Etat				
- versées par la région				
- versées par le département				
- versées par la ville				
- versées par la CAF				
- versées par d'autres organismes (ASP/CNASEA, Assemblée Nationale)	8 118	8 124	-6	-0,07%
<b>Sous total</b>	<b>8 118</b>	<b>8 124</b>	<b>-6</b>	<b>-0,07%</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>449 111</b>	<b>457 800</b>	<b>-8 689</b>	<b>-1,90%</b>
<b>Prestations CAF / MSA :</b>				
- Animation globale	73 694	70 785	2 909	4,11%
- Animation collective famille	24 655	23 682	973	4,11%
- CLAS	2 704	2 563	141	5,50%
- ALSH / ALAE	53 743	42 096	11 647	27,67%
- CTG BONUS TERRITOIRE	9 761	9 761		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>164 557</b>	<b>148 887</b>	<b>15 670</b>	<b>10,52%</b>
<b>TOTAL GENERAL (I)+(II)</b>	<b>613 668</b>	<b>606 687</b>	<b>6 981</b>	<b>1,15%</b>

**Les subventions d'exploitation et prestations de services par financeur**

<b>Tableau des subventions d'exploitation et des P.S. par financeur</b>				
Libellés	Montant comptabilisé en 2023	Montant comptabilisé en 2022	Variation	
			Montant	%
<b>Subventions de l'Etat</b>				
- affectées à un projet	17 000	21 000	-4 000	-19,05%
- non affectée (contrats aidés)	8 118	8 124	-6	-0,07%
<b>Sous total</b>	<b>25 118</b>	<b>29 124</b>	<b>-4 006</b>	<b>-0,14</b>
<b>Subventions de la région</b>				
- affectées à un projet				
- non affectée				
<b>Sous total</b>				
<b>Subventions du département</b>				
- affectées à un projet				
- non affectée				
<b>Sous total</b>				
<b>Subventions de la Métropole</b>				
- affectées à un projet	19 500	25 000	-5 500	-22,00%
- non affectée	7 500	5 000	2 500	50,00%
<b>Sous total</b>	<b>27 000</b>	<b>30 000</b>	<b>-3 000</b>	<b>-10,00%</b>
<b>Subventions de la ville</b>				
- affectées à un projet	46 833	27 000	19 833	73,46%
- non affectée	296 800	296 800		
<b>Sous total</b>	<b>343 633</b>	<b>323 800</b>	<b>19 833</b>	<b>6,13%</b>
<b>Subventions de la CAF / MSA</b>				
- affectées à un projet	103 473	102 166	1 307	1,28%
- non affectée	114 444	112 597	1 847	1,64%
<b>Sous total</b>	<b>217 917</b>	<b>214 763</b>	<b>3 154</b>	<b>1,47%</b>
<b>Autres financeurs</b>				
- affectées à un projet (DRAC / Fonds Social Européen)		9 000	-9 000	-100,00%
- non affectée (Assemblée Nationale, Fonds Députés)				
<b>Sous total</b>		<b>9 000</b>	<b>-9 000</b>	<b>-100,00%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>613 668</b>	<b>606 687</b>	<b>6 981</b>	<b>1,15%</b>